

Port DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Durée : 1 journée – 7 heures

<u>Objectif</u>	Sensibiliser ses collaborateurs à adopter un comportement responsable au regard de l'utilisation des E.P.I. Adapter l'E.P.I. en fonction du risque Reconnaître les différents marquages réglementaires Entretien de ses E.P.I.
<u>Public</u>	toute personne devant utiliser des E.P.I. Membre du CHSCT / conseiller sécurité
<u>Pré-requis</u>	savoir parler et lire le Français
<u>Sanction</u>	attestation

PROGRAMME

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le code du travail
Responsabilité du chef d'établissement
Responsabilité du salarié
Définition d'un EPI

NOTION DE DANGER / RISQUE

NOTION DE PREVENTION / PROTECTION

LES DIFFERENTS MOYENS DE PROTECTION POUR :

La tête
L'audition
La vue
La respiration
Le corps
Les mains
Les pieds
Les chutes

L'UTILISATION DES EPI

La formation

Le comportement des utilisateurs

Questions - réponses

Méthodes, moyens pédagogiques

- Consultant expert
- Moyens pédagogiques
Ordinateur portable
Vidéoprojecteur
Mises en situation dans environnement de travail
Livret pédagogique
- Nombreuses mises en situation
Modalités d'évaluation des acquis
QCM
Evaluation des savoir-faire par des mises en situation